

# Tableau comparatif prêts

PRÊTS INDIRECTS			
	 Pro-Start/Pro Develop	 Pro-Start Pro Develop Pro Innovate	 Pro-Transfer
	Crédit d'équipement	Prêt Indirect Développement (PID)	PID Rachat
Projets	Investissements corporels ou incorporels amortissables réalisés par des PME	PME et grandes entreprises réalisant un projet de développement, expansion, de remplacement, d'innovation ou de création.	PME et grandes entreprises réalisant un projet de rachat de parts ou reprise de fonds de commerce.
Spécificités	Prêt bonifié qui n'est applicable que pour les projets éligible pour une aide à l'investissement du Ministère de l'Economie reposant sur la loi du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises.	Prêt non bonifié à des conditions de marché	Dans le cas d'une opération de rachat de parts, après le rachat de l'entreprise cible, l'entreprise requérante: - dispose la majorité des parts (>50%) - aura le contrôle de la société cible
Intervention SNCI	En règle générale partage de risque 50/50 entre SNCI et Banque  12.500 - 2.500.000 EUR	Le montant de l'intervention SNCI ne peut pas dépasser l'intervention de la Banque. En règle générale partage de risque 50/50 entre SNCI et Banque  12.500 - 25.000.000 EUR	Le montant de l'intervention SNCI ne peut pas dépasser l'intervention de la Banque. En règle générale partage de risque 50/50 entre SNCI et Banque  12.500 - 25.000.000 EUR
Déboursement	- Demande de déboursement à introduire par la banque intermédiaire - Max. 3 tranches sur présentation de factures payées	Max 3 tranches sur demande écrite banque intermédiaire	Max. 3 tranches sur demande écrite banque intermédiaire
Durée	Maximum 15 ans	Max 15 ans (dont période de grâce de max 2 ans)	Max 10 ans (dont période de grâce de max 2 ans)
Garanties	Fixé par banque intermédiaire couvrant le financement total Banque + SNCI	Fixé par banque intermédiaire couvrant le financement total Banque + SNCI	Fixé par banque intermédiaire couvrant le financement total Banque + SNCI